



FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Fondation reconnue d'utilité publique

Siège social : 54 boulevard Raspail

75006 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Fondation reconnue d'utilité publique
Siège social : 54 boulevard Raspail
75006 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Au Conseil de surveillance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne, les informations significatives mentionnées dans l'annexe et les comptes d'immobilisations et d'amortissements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres du conseil de surveillance.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de la Fondation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Boulogne, le 9 mai 2023

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

Présentation des comptes annuels

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

FMSH

54, boulevard Raspail
75006 PARIS
01.40.48.64.00

Bilan



Sommaire

Bilan.....	2
Le bilan actif.....	3
Le bilan passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat.....	6
Compte de résultat suite.....	7
Annexes.....	8
Annexe - Introduction.....	9
Développement de l'actif.....	15
Immobilisation.....	16
Amortissements.....	17
Stock et travaux en cours.....	18
Produits à recevoir.....	19
Charges et produits constatés d'avance.....	20
VMP et Disponibilités.....	21
Développement du passif.....	22
Variation des fonds propres.....	23
Subvention d'équipement.....	24
Variation des fonds dédiés.....	25
Charges à payer.....	26
Informations relatives au compte de résultat.....	27
Detail des produits financiers et charges financières.....	28
Détail des produits exceptionnels et charges exceptionnelles.....	29
Autres informations.....	30
Provisions inscrites au bilan.....	31



Sommaire

Etat des échéances des créances et des dettes.....	32
Legs, donations et assurances-vie.....	33
Tableau de rapprochement des contributions volontaires.....	34
Tableau de rapprochement des charges.....	35
Engagements financiers.....	36
Effectifs 2022.....	37



BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	716 714	553 871	162 843	19 410
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	989 945		989 945	989 945
Constructions	6 329 049	4 052 326	2 276 723	2 437 009
Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 340 886	31 669	10 309 218	10 308 458
Immobilisations corporelles en cours	86 575		86 575	220 725
Autres	3 559 506	2 800 336	759 171	646 254
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 600 000	396 480	1 203 520	
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	136 184	109 967	26 217	20 180
Autres				61
TOTAL I	23 758 859	7 944 648	15 814 211	14 642 043
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	1 435 647	1 230 932	204 715	186 828
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	340 919	32 202	308 718	789 938
Créances reçues par legs ou donations	97 256		97 256	
Autres	1 743 087	2 752	1 740 334	1 888 257
Valeurs mobilières de placement	300 000	19 859	280 141	290 186
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	16 068 611		16 068 611	15 095 227
Charges constatées d'avance	73 530		73 530	83 949
TOTAL II	20 059 049	1 285 745	18 773 304	18 334 386
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	43 817 909	9 230 393	34 587 515	32 976 429

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	3 000 152	3 000 152
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	7 085 624	6 681 704
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	4 341 731	4 341 731
Excédent ou déficit de l'exercice	(229 121)	403 920
Situation nette (sous total)	14 198 386	14 427 507
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	8 689 349	8 907 083
Provisions réglementées		
TOTAL I	22 887 734	23 334 590
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	2 038 106	
Fonds dédiés	3 021 641	3 882 499
TOTAL II	5 059 747	3 882 499
PROVISIONS		
Provisions pour risques	1 542 859	133 479
Provisions pour charges	1 255 585	1 225 374
TOTAL III	2 798 444	1 358 853
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 887 199	3 318 716
Dettes des legs ou donations	3 523	
Dettes fiscales et sociales	811 522	998 204
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	66 430	19 769
Autres dettes	60 843	36 298
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	12 073	27 500
TOTAL IV	3 841 590	4 400 487
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	34 587 515	32 976 429

Compte de Résultat



COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	1 318 760	1 240 522
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 046 718	2 139 981
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	9 956 483	10 686 014
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	3 518	
Mécénats		12 311
Legs, donations et assurances-vie	2 907 233	
Contributions financières	16 600	360 690
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 440 297	425 579
Utilisations des fonds dédiés	580 832	337 385
Autres produits	11 292	43 996
TOTAL I	17 281 732	15 246 477
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	634 416	782 031
Variation de stock	(133 941)	(97 222)
Autres achats et charges externes	3 216 930	3 065 923
Aides financières	1 211 572	2 133 098
Impôts, taxes et versements assimilés	402 134	487 910
Salaires et traitements	4 344 096	4 730 521
Charges sociales	2 229 088	2 636 107
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	965 778	666 822
Dotations aux provisions	1 588 364	242 252
Reports en fonds dédiés	1 758 080	11 403
Autres charges	1 278 096	200 729
TOTAL II	17 494 614	14 859 574
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(212 882)	386 902
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	20 118	18 061
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	9 814	18 662
Différences positives de change	124	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		2 005
TOTAL III	30 056	38 728
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	29 278	20 501
Intérêts et charges assimilées	267	33
Différences négatives de change		125
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	29 545	20 659
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	511	18 069

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	(212 371)	404 971
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	19 250	910
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	19 250	910
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	36 000	1 962
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	36 000	1 962
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	(16 750)	(1 051)
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	17 331 038	15 286 115
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	17 560 159	14 882 195
EXCEDENT OU DEFICIT	(229 121)	403 920
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	986 788	986 788
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	986 788	986 788
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	986 788	986 788
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	986 788	986 788

Annexe



FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

(Reconnue d'utilité publique par décret du 4 janvier 1963 modifié)

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	34 587 515 €
- Total du compte de résultat (produits)	17 331 038 €
- Total du compte de résultat (charges)	17 560 159 €
- Résultat de l'exercice - Bénéfice	-229 121 €

L'exercice a une durée de 12 mois et s'étend du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

PRÉSENTATION DE L'ENTITE ET DE SES ACTIVITÉS

Créée par l'historien Fernand Braudel en 1963 à Paris, la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH) soutient la recherche et la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales.

Reconnue d'utilité publique, elle encourage une recherche innovante, crée les conditions favorables au dialogue interdisciplinaire et favorise la circulation des chercheurs et des savoirs.

Depuis plus de 50 ans, la Fondation a tissé un important réseau de partenaires nationaux et internationaux afin de promouvoir, à l'échelle du monde, l'étude des sociétés humaines et des sciences humaines et sociales.

La FMSH développe ses actions et services selon deux priorités :

- **L'internationalisation de la recherche en sciences humaines et sociales**
- **La diffusion des connaissances et la valorisation des résultats de la recherche**

La Fondation poursuit ses missions dans une logique de complémentarité et de coopération avec les différents acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche française. Elle est notamment membre fondateur du Campus Condorcet et partenaire du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme.

Faits significatifs

- La mise en place du nouvel organigramme en juillet 2022 ;
- La signature avec le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (2022-2024) ;
- La mise en place du processus de la dématérialisation des factures à la FMSH, processus qui sera totalement opérationnel en 2023.
- Comptabilisation du legs Dumont Tardieu ayant impacté à l'actif, les immobilisations nettes pour un montant de 1 203 520 €, la trésorerie d'1 213 500 euros et au passif, les fonds reportés et dédiés pour 1 297 253 € et les provisions pour risque de 1 255 378 €.
- A compter du 31^{er} janvier 2022, les personnels et fonctionnaires détachés à l'Etablissement Public du Campus Condorcet, ont rejoint leur établissement de rattachement et ne font donc plus partie des effectifs de la FMSH. Il en a été de même pour les personnes détachées à la MSH Aquitaine, et l'Université de Cergy en septembre. Cela correspond à 26 postes.

NOTE N°1 : Principes, règles et méthodes comptables

1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général et au règlement 2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels.

2. Changements de méthodes comptables

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. Les règles et méthodes utilisées :

A. Les immobilisations et les amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon les probabilités de vie et d'utilisations des biens.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, au prorata temporis et en fonction de leur durée normale d'utilisation.

- | | |
|--|--------|
| • Constructions : | 40 ans |
| • Agencements, aménagements et installations : | 10 ans |
| • Mobilier : | 10 ans |
| • Matériel et outillage : | 5 ans |
| • Matériel de transport : | 5 ans |
| • Matériel de bureau : | 5 ans |
| • Matériel informatique : | 4 ans |
| • Progiciels : | 4 ans |
| • Logiciels : | 2 ans |

Cependant, pour les constructions, la méthode des composants a été appliquée à compter de 2011 pour l'immeuble de Charenton Le Pont (décomposition terrain/construction), sur la base d'une expertise externe menée par un cabinet d'expert auprès de la cour d'appel de Paris.

La Bibliothèque

Les ouvrages et collections appartenant à la bibliothèque de la Fondation ne sont pas amortissables. Ils sont évalués à leur coût historique depuis l'origine.

Selon une expertise réalisée début 2013 par Emmanuel Lhermitte, assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière (75013 Paris), " la valeur de remplacement " des ouvrages & collections de la bibliothèque, peut s'appuyer sur cette méthode (basée sur les factures d'acquisitions).

Cette méthode ne prend évidemment pas en compte la valeur des ouvrages & collections reçus en dons.

Ils constituent la bibliothèque et sont dans leur ensemble un élément du patrimoine de la FMSH. Ils font l'objet d'une rénovation permanente qui permet ainsi de les conserver dans un état intact.

La bibliothèque de la FMSH apporte, par son enrichissement en ouvrages peu édités et ses collections complètes, un outil de recherche scientifique indispensable au monde des sciences humaines et sociales.

A ce jour, la majeure partie des ouvrages a été transmise au Campus Condorcet sur la base d'une convention de dépôt.

B. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu' un risque de non recouvrement existe à la date d'arrêté des comptes, selon le barème suivant :

- Créances de 91 à 120 jours : dépréciation à hauteur de 20%
- Créances de 121 à 365 jours : dépréciation à hauteur de 40%
- Créances de plus de 365 jours : dépréciation à hauteur de 100%

C. Stocks

Les différentes catégories de stocks ont été valorisées au 31 décembre 2022.

La méthode de dépréciation de produits finis d'ouvrages d'Editions est la suivante :

- 70% de la valeur comptable des productions de l'année N-1
- 90% de la valeur comptable des productions de l'année N-2
- 100% de la valeur comptable des productions des années antérieures

D. Dettes provisionnées pour congés à payer

La provision pour congés à payer et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les dettes sociales et fiscales pour un montant de 198 718 € contre 341 063€ au 31/12/2021 soit une diminution de 142 345.79 €.

E. Provisions pour indemnité de départ en retraite

Les engagements de retraite sont constatés dans les comptes au 31/12/2022 pour l'ensemble des salariés et fonctionnaires de la Fondation, en provisions pour risques et charges.

Les critères retenus pour le calcul de ces engagements sont ceux relatifs à l'indemnité légale, aucune distinction d'âge n'est faite.

Les différents paliers du calcul de la provision sont les suivants :

Ancienneté du salarié	Montant de l'indemnité
10 ans minimum et moins de 15 ans	1/2 mois de salaire
15 ans minimum et moins de 20 ans	1 mois de salaire
20 ans minimum et moins de 30 ans	1 mois et demi de salaire
Au moins 30 ans	2 mois de salaire

Le salaire pris en compte pour calculer l'indemnité est selon la formule la plus avantageuse :

- Soit 1/12^e de votre rémunération brute des 12 derniers mois précédant,
- Soit 1/3 des 3 derniers mois.

La valorisation sans actualisation ni prise en compte de probabilité de départ ou de décès de l'ensemble des engagements de retraite, chargés au taux de cotisation individuel s'élève à 138 983.90 € contre 108 773€ au 31/12/2021.

F. Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature n'étaient ni valorisées, ni comptabilisées jusqu'en 2019. L'analyse des contributions volontaires et notamment du bénévolat a été revue en application du règlement 2018-06. Leur caractère non-significatif au regard de l'importance des ressources de l'entité a été confirmé, les seules contributions en nature étant le temps passé par les membres du Conseil de surveillance de l'entité.

Voir aussi point I. Hébergement à titre gratuit.

G. Rémunération des trois plus hauts cadres-dirigeants salariés

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi 2006.586 du 23/05/2006 sur le volontariat associatif et aux engagements éducatifs ainsi qu'à l'article 261,7-1d du Code Général des impôts, il est indiqué que la rémunération globale versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants s'élève à 85 320€ détaillée comme suit :

- Présidente du directoire : 33 480 € (brut).
- Vice-présidente du directoire : 23 520 € (brut).
- Vice-président du directoire : 25 920 € (brut).

Pour rappel, le plafond maximal annuel 2022 de la Sécurité Sociale s'élève à 41 136€, le maximum de 3 fois ce plafond est donc de 123 408 € annuels.

H. Honoraires

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 28 030 € (article R123-198 du code du commerce).

I. Hébergement à titre gratuit

La fondation bénéficie d'un hébergement à titre gratuit concernant les locaux situés au 54 Boulevard Raspail à Paris, l'immeuble étant la propriété de l'Etat.

Dans des conditions similaires, si la FMSH avait eu à payer un loyer le coût annuel est estimé à 986 788€.

La Fondation a signé un bail emphytéotique pour la Maison Suger où sont hébergés les chercheurs en provenance du monde entier. Seuls les charges et les travaux sont supportés par la Fondation afin de conserver le site en bon état.

NOTE N°2 : Evènements postérieurs à la clôture

- Renouvellement de mandats pour les membres du conseil de surveillance et du Directoire, selon des échéances de fin de mandats ;
- La mise en place de placements financiers plus dynamiques ;
- La poursuite du processus de labellisation IDEAS.

DEVELOPPEMENT DE L'ACTIF

AU 31/12/2022

Immobilisations

FMSH

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 02/05/23
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	645 140		223 250
TOTAL immobilisations incorporelles :	645 140		223 250
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	989 945		
Constructions sur sol propre	1 990 535		
Constructions sur sol d'autrui	3 593 128		
Constructions installations générales	745 385		
Installations techniques et outillage industriel	10 345 450		1 600
Installations générales, agencements et divers	1 874 614		79 674
Matériel de transport	21 891		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 929 093		208 019
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	220 725		178 629
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	21 710 767		467 922
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	120 790		15 455
TOTAL immobilisations financières :	120 790		15 455
TOTAL GÉNÉRAL	22 476 698		706 627

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		151 677	716 714	
TOTAL immobilisations incorporelles :		151 677	716 714	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			989 945	
Constructions sur sol propre			1 990 535	
Constructions sur sol d'autrui			3 593 128	
Constructions installations générales			745 385	
Install. techn., matériel et out. industriels		6 164	10 340 886	
Inst. générales, agencements et divers		16 124	1 938 164	
Matériel de transport			21 891	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		537 660	1 599 451	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		312 779	86 575	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		872 728	21 305 962	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		61	136 184	
TOTAL immobilisations financières :		61	136 184	
TOTAL GÉNÉRAL		1 024 465	22 158 859	

Amortissements

FMSH

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 02/05/23
Devise d'édition €

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	625 731	79 817	151 677	553 871
TOTAL immobilisations incorporelles :	625 731	79 817	151 677	553 871
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	537 721	49 763		587 484
Constructions sur sol d'autrui	3 136 501	89 828		3 226 330
Constructions installations générales	217 817	20 695		238 512
Installations techn. et outillage industriel	36 992	840	6 164	31 669
Inst. générales, agencements et divers	1 357 727	89 713	16 124	1 431 316
Matériel de transport	18 030	814		18 844
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 803 587	67 845	521 256	1 350 176
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	7 108 375	319 499	543 544	6 884 330

TOTAL GÉNÉRAL	7 734 106	399 315	695 221	7 438 201
---------------	-----------	---------	---------	-----------

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	79 817		
TOTAL immobilisations incorporelles :	79 817		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	49 763		
Constructions sur sol d'autrui	89 828		
Constructions installations générales	20 695		
Installations techniques et outillage industriel	840		
Installations générales, agencements et divers	89 713		
Matériel de transport	814		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	67 845		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	319 499		
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL	399 315		
---------------	---------	--	--

	Brut	Dépréciation	Net
3500/3950 Publications (a)	1 329 724,41	1 230 931,67	98 792,74
	1 329 724,41	1 230 931,67	98 792,74
3450 Travaux en cours publications	105 922,30	0,00	105 922,30
Total stocks et en cours	1 435 646,71	1 230 931,67	204 715,04

a) Stock publications

		31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Stock initial		1 232 587,66	1 165 824,73	1 117 639,02
Stock final		1 329 724,41	1 232 587,66	1 165 824,73
Ant. 2020	100%	1 078 498,30	1 003 949,58	1 009 473,73
2020	90%	116 446,14	37 309,90	35 911,00
2021	70%	67 908,30	110 498,06	47 149,00
2022		66 871,67	80 830,11	73 291,00
Provision en début d'exercice		1 114 877,14	1 074 300,78	1 058 027,80
Provision en fin de période		1 230 835,64	1 114 877,14	1 074 300,78
Ant. 2020	100%	1 078 498,30	1 003 949,58	1 009 473,73
2020	90%	104 801,53	33 578,91	32 319,90
2021	70%	47 535,81	77 348,64	33 004,30
Ecart de Stock		97 136,75	66 762,93	48 185,71
Ecart de provision		-115 958,50	-40 576,36	-16 272,98

Incidence/résultat de la période :	-18 821,75	26 186,57	31 912,73
---	------------	-----------	-----------

Les travaux en-cours des publications au 31/12/2020 : 38 659,19
 Les travaux en-cours des publications au 31/12/2021 : 69 117,91
 Les travaux en-cours des publications au 31/12/2022 : 105 922,30

Ecart constaté

-36 804,39

Produits à Recevoir

FMSH

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 02/05/23
Devise d'édition €

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	151 268 14 289 6 181 180 858
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	53 458
TOTAL	406 053

Charges et Produits Constatés d'Avance

FMSH

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 02/05/23

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	73 530	12 073
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	73 530	12 073

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

50 Valeurs Mobilières de Placements

Elles se composent principalement :

503	Fonds Commun de Placement CIC Protect. 90	300 000 €
506	Obligations	0 € (*)
		300 000 €

51 & 53 Disponibilités 16 068 611 €

La FMSH a implémenté en 2018 la solution proposée par le CIC, laquelle introduit pour la première fois une faible part de risque en capital et qui associe deux produits :

- Un compte à terme à 8 ans, sans aucun risque en capital servant un intérêt de 0,80% l'an, pour 1,5 Million d'Euros.
- Des parts d'un produit émis par le CIC dit « Protective 90% », bénéficiant d'une garantie en capital à l'échéance à hauteur de 90%, pour 300 K€.

Le reste de la trésorerie est constituée de livrets sécurisés.

La FMSH, de par son statut de F.R.U.P, est totalement exonérée de fiscalité.

DEVELOPPEMENT DU PASSIF

AU 31/12/2022

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	3 000 152				3 000 152
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	6 681 704	403 920			7 085 624
Report à nouveau	4 341 731				4 341 731
Excédent ou déficit de l'exercice	403 920	(403 920)		229 121	(229 121)
Situation nette	14 427 507	(0)		229 121	14 198 386
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	8 907 083			217 734	8 689 349
Provisions réglementées					
TOTAL	23 334 590	(0)		446 855	22 887 734

			Subventions		Amortissements	Net	
			31/12/2021	Augmentations Diminutions	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022
MSH	1312	Subventions d'équip. s/biens n/amortissables (ouvrages et collections)	6 263 057	-	6 263 057	-	6 263 057
	1314/1394	Subventions d'équipement sur biens amortissables	118 000	-	118 000	38 350	79 650
	1315/1395	Subvention d'équipement Charenton	1 867 148	-	1 867 148	587 485	1 279 664
	1318/13918	Subv invest/Raspail 17/18 produits financiers	469 554	-	469 554	299 128	170 426
	1317	Autres Subventions d'équipement	668 077	-	668 077	-	668 077
			9 385 837	-	9 385 837	924 963	8 460 874
SUGER	1381/1398	Subventions reçues et utilisées	3 836 289	-	3 836 289	3 607 815	228 474
			13 222 126	-	13 222 126	4 532 778	8 689 348

Note

- 1312** Jusqu'en 2019, l'augmentation du montant des subventions concernant les biens non amortissables (ouvrages et collections) correspondait au montant des acquisitions d'ouvrages et de périodiques de la Bibliothèque. La FMSH avait jusque là, suivi la recommandation de l'IGAENR, en finançant sur fonds propres les acquisitions nettes d'immobilisations amortissables, constituées principalement de logiciels et de matériels informatique.
- Depuis 2020, la gestion de l'ensemble des ouvrages et périodiques de la bibliothèque a été confiée à l' EPCC (Etablissement Public du Campus Condorcet).
- 1314/1394** La subvention figurant sur ce compte concerne la refonte du site web dédié à CANAL mis en service en janvier 2022 pour une reprise de 38 350 euros au titre de l'année.
- 1315/1395** L'aménagement de l'immeuble de Charenton-Le-Pont a fait l'objet d'une subvention prélevée sur les fonds dédiés du compte 19411, conformément à l'accord du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour un montant brut de : 1 867 148 €.
- Le montant des reprises cumulées s'élève à 587 485 € (dont 49 764 € au titre de 2022), soit une subvention nette de 1 279 664 € au 31/12/2022.
- 1318/13918** Une subvention d'équipement sur l'enveloppe intérêts désamiantage a été comptabilisée, à hauteur de 469 554€, correspondant aux investissements réalisés sur 2018. Le montant de la reprise 2022 s'élève à 299 128 €, soit une subvention nette de 170 426 € au 31/12/2022.

VARIATION DES FONDS DEDIES

Période du :

01/01/22 au 31/12/22

EN EUROS			A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE				UTILISATIONS			A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			APPROUVE	RETRAI- TEMENT	REPORTS (cpté 689)	APPORT	MONTANT GLOBAL (cpté 789)	DONTS REMBOUR- SEMENTS	TRANSFERTS (Fonds dédiés réaffecté à d'autres projet)	MONTANT GLOBAL	DONT FONDS DEDIES CORRESPONDAN T A DES PROJETS SANS DEPENSE AU COURS DES DEUX DERNIERS EXERCICES
19110000	FONDS REPORTES SUR LEGS OU DONATION		-	913 402,49	1 124 703,58	-	-	-	-	2 038 106,07	
19410000	FONDS DEDIES SECURITE		47 976,98	-	92 249,42	-	-	-	-	140 226,40	140 226,40
19411000	FONDS DEDIES AMIANTE		914 771,35	-	964,40	-	-	-	-	915 735,75	915 735,75
19420000	FONDS DEDIES MAINTENANCE		343 664,87	-	-	-	86 443,57	-	-	257 221,30	
19430000	FONDS DEDIES SUBVENTION EXPLOITATION		997 200,77	-	420 000,00	-	135 355,78	12 799,62	-	1 281 844,99	111 400,07
	dont	SECRETARIAT SCIENTIFIQUE	77 769,18	-	-	-	2 282,40	-	-	75 486,78	25 503,89
	dont	RESSOURCES AFFECTEES	650 411,27	-	-	-	96 015,61	-	-	554 395,66	83 064,16
	dont	EDITIONS OUVRAGE	255 391,54	-	-	-	23 428,99	-	-	231 962,55	2 832,02
	dont	COLLEGE ETUDES MONDIALES	13 628,78	-	-	-	13 628,78	12 799,62	-	-	-
19500000	FONDS DEDIES CONTRIBUTIONS FINANCIERES		236 158,97	-	-	-	68 636,83	-	-	167 522,14	24 624,81
	dont	SECRETARIAT SCIENTIFIQUE	2 738,20	-	-	-	-	-	-	2 738,20	2 738,20
	dont	RESSOURCES AFFECTEES	195 031,32	-	-	-	49 600,29	-	-	145 431,03	21 886,61
	dont	COLLEGE ETUDES MONDIALES	38 389,45	-	-	-	19 036,54	-	-	19 352,91	-
19630000	FONDS DEDIES MECENAT ET DONS		1 342 726,25	- 913 402,49	120 162,30	-	290 395,51	5 000,00	-	259 090,55	2 827,80
	dont	SECRETARIAT SCIENTIFIQUE	224 284,22	-	-	-	149 000,00	-	-	75 284,22	-
	dont	RESSOURCES AFFECTEES	943 985,59	- 913 402,49	120 162,30	-	141 395,51	-	-	9 349,89	2 827,80
	dont	COLLEGE ETUDES MONDIALES	174 456,44	-	-	-		5 000,00	-	174 456,44	-
			3 882 499,19	-	1 758 079,70	-	580 831,69	17 799,62	-	5 059 747,20	1 194 814,83

Charges à Payer

FMSH

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 02/05/23

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	1 413 952 520 915
TOTAL	1 934 866

**INFORMATIONS RELATIVES
AU COMPTE DE RESULTAT**

AU 31/12/2022

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

FMSH

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 02/05/23
Devise d'édition €

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Revenus des valeurs mobilières de placement	20 118	
Reprise de provisions VMP	9 814	
Différences positives de change	124	

TOTAL	30 056	
-------	--------	--

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
Dotations financière prêt pour dépréciation du prêt à 20 ans (effort de construction)	9 419	
Dotation provision VMP	19 860	
Charges diverses	266	

TOTAL	29 545	
-------	--------	--

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

FMSH

Période du01/01/22au 31/12/22

Edition du02/05/23

Devise d'édition€

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Autres produits exceptionnels	1 513	
Produits sur exercices antérieurs	17 737	

TOTAL	19 250	
-------	--------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Abondement correctif CPF (formation salariée)	36 000	

TOTAL	36 000	
-------	--------	--

AUTRES INFORMATIONS

AU 31/12/2022

Provisions Inscrites au Bilan

FMSH

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 02/05/23

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges	133 479	1 449 380	40 000	1 542 859
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	108 773	138 984	108 773	138 984
Provisions Projets de recherche	1 116 601			1 116 601
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 358 853	1 588 364	148 773	2 798 444

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières	100 549	9 419		109 967
Provisions sur stocks et en cours	1 114 877	116 055		1 230 932
Provisions sur comptes clients	55 294	32 202	55 294	32 202
Autres provisions pour dépréciation	1 009 335	438 066	1 028 309	419 092
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	2 280 055	595 742	1 083 603	1 792 192

TOTAL GÉNÉRAL	3 638 908	2 184 106	1 232 376	4 590 636
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

FMSH

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 02/05/23

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	136 184		136 184
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :	136 184		136 184
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	340 919	310 992	29 928
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	18 815	17 555	1 260
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 782	10 782	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	266 106	266 106	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 433 094	858 129	574 965
TOTAL de l'actif circulant :	2 069 717	1 463 564	606 153
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	73 530	73 530	

TOTAL GÉNÉRAL	2 279 431	1 537 094	742 337
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 887 199	2 520 216	366 983	
Personnel et comptes rattachés	363 091	363 091		
Sécurité sociale et autres organismes	401 801	401 801		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	19 624	19 624		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	27 006	27 006		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	66 430	66 430		
Groupe et associés				
Autres dettes	9 929	3 523	6 406	
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	12 073	12 073		

TOTAL GÉNÉRAL	3 787 153	3 413 764	373 389	
----------------------	------------------	------------------	----------------	--

LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

PRODUITS	MONTANTS
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits «Legs ou donations» définie à l'article 213-9	2 907 233
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	MONTANTS
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 203 520
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	396 480
Report en fonds reportés liés aux aux legs ou donations	1 255 375
SOLDE DE LA RUBRIQUE	51 858

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT CONTRIBUTIONS

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionne ment	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature				N.C	
Mises à disposition gratuites de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
TOTAL					

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT CHARGES

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises	N.C												
Variation de stock													
Autres achats et charges externes													
Aides financières													
Impôts, taxes et versements assimilés													
Salaires et traitements													
Charges sociales													
Dotations aux amortissements et dépréciations													
Dotations aux provisions													
Report en fonds dédiés													
Autres charges													
Charges financières													
Charges exceptionnelles													
Participations des salariés aux résultats													
Impôts sur les bénéfices													
TOTAL													

N.C

Engagements Financiers

FMSH

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 02/05/23

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	
	N.C
Un bail emphytéotique concernant la Maison SUGER, lie la FMSH	
et la ville de Paris	

	TOTAL	
--	-------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL		
-------	--	--

EFFECTIFS 2022

STATUT	ETPT
FONCTIONNAIRES	21.49
SALARIES	82,00
TOTAL	103.48

Les ETPT (Equivalents temps plein travaillé) correspondent aux effectifs de référence à la fois pour établir le coût moyen d'un ETP et pour identifier les moyens humains déployés pour la mise en œuvre des activités et projets au sein de la fondation, quelle que soit l'origine du financement de la masse salariale correspondante.

L'analyse globale des effectifs suit la réalité de fonctionnement de la Fondation, notamment par la nécessité d'intégrer certains effectifs en CDI financés par des ressources affectées.